

colorée a plus d'une fois remué les foules. Orateur de grand talent, il pouvait prétendre au plus brillant avenir. Il a préféré se consacrer au ministère sacerdotal.

On annonce aussi que le comte de Castillon de Saint-Victor, homme politique et aéronaute très connu, est entré au noviciat des Jésuites, à Cantorbéry.

M. de Saint-Victor était le président des comités royalistes de la Seine et délégué du duc d'Orléans.

---

#### HONGRIE

**Le Congrès catholique de Budapest.** — Pour la douzième fois, les catholiques hongrois viennent d'avoir leur congrès annuel. Pendant les trois jours de sa durée il a attiré de nombreux auditeurs. Comme toujours la noblesse et le clergé étaient au premier rang.

---

#### PALESTINE

**L'institut biblique international.** — Cette institution, filiale de l'Institut Biblique pontifical de Rome, a été créée grâce, en grande partie, à la libéralité d'une Française, Mme de Coëtlosquet. Son directeur sera français. Le but du nouvel Institut est d'être un centre de ravitaillement pour les caravanes qui exploreront la Terre-Sainte, et d'être aussi une École où le S. Siège enverra se perfectionner à la fin de leurs études et aux pays même de la Bible et du Christ, les étudiants de l'Institut biblique de Rome. Malgré les avanies et les persécutions dont le gouvernement français abreuve l'Église, S. S. Pie X a invité le patriarche latin de Jérusalem à solliciter pour l'Institut le protectorat de la France. Il faudrait, de la part de celui-ci, une inconcevable mauvaise volonté pour refuser cette offre généreuse, au moment où, par la sottise de la France officielle, croule l'influence française en Orient.

**Atteintes au protectorat français.** — Le 11 novembre, les Pères franciscains de Jérusalem, dans la basilique de Saint-Sauveur, ont chanté la messe pour le roi d'Italie. Ils y ont rendu au Consul-général italien, les honneurs — encensement et baiser de paix — jusque là réservés au Consul-général de France.

Vers le même temps, l'escadre française passait au large de Jaffa et négligeait, chose inouïe, de s'arrêter aux Lieux-Saints, comme pour montrer que la France Officielle renonce au séculaire protectorat exercé jusqu'ici par elle en faveur des établissements catholiques de la Terre-Sainte.

F  
a  
v  
M  
ii  
I  
S